



Le Regroupement des aidants naturels du Québec salue les investissements ponctuels annoncés par le gouvernement québécois pour offrir du soutien aux proches aidants qui prennent soin d'une personne vivant avec une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement ou une déficience physique mais invite le gouvernement à faire encore plus.

Montréal, 23 janvier 2012 – Suite à l'annonce dimanche par la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien, d'investissements de 8 millions dont la moitié pour offrir du soutien sous différentes formes aux familles, le Regroupement des aidants naturels du Québec se dit heureux qu'on prenne en compte les besoins criants des proches aidants. Ceux-ci constatent au quotidien un manque de ressources en termes de services de soutien à leur égard. Cette annonce ne comble pas tous les besoins, loin de là, mais il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

Les proches aidants sont ces personnes qui offrent, sans rémunération, du soutien à une personne de leur entourage atteinte d'une incapacité. Les proches aidants ou aidants naturels, forment la structure portante du réseau de la santé car ils assument plus de 80% du soutien à domicile dont les personnes en déficit d'autonomie ont besoin pour continuer à vivre chez elles. Actuellement, on peut dire qu'une personne sur 7 au Québec est un proche aidant.

Des organismes communautaires de proches aidants se sont mis sur pied depuis une vingtaine d'années au Québec et contribuent à ce que les aidants naturels se reconnaissent comme tels et se donnent la permission de prendre soin aussi d'eux-mêmes. Le RANQ est leur regroupement.

Selon Lily Tremblay du conseil d'administration du RANQ, «le Québec a besoin d'une véritable vision politique à long terme pour plus de services de soutien à domicile, plus de répit et plus de soutien psychosocial pour tous les aidants.» Elle ajoute qu'« à court terme, il faut s'assurer que les sommes annoncées dimanche ne vont pas se perdre dans les méandres des budgets des Agences de santé et de services sociaux».

-30-

Source : Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)

Contact : Sylvie Gagnon, Agente de communication du RANQ, courriel : communication@ranq.qc.ca